

Critica del testo



II / 2, 1999

viella

Carla Rossi

Le Voyage de Charlemagne: le parcours vers Jérusalem et les reliques

La légende du voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople était très répandue au Moyen Âge: les pèlerins qui, après avoir parcouru la *via Karoli Magni*, trouvèrent en Terre Sainte des traces des libéralités de l'empereur, crurent de bonne foi qu'il s'y était rendu¹. Certains monastères, dans le but de donner à

1. Il vaut la peine de citer quelques témoignages de ces voyageurs en Terre Sainte: vers 1130 un pèlerin anonyme, dans son *De situ urbis Jerusalem* (cfr. *Itinera Hierosolymitana crucisignatorum*, éd. par S. De Sandoli, II, Jerusalem 1978, p. 103) en parlant du Temple de Jérusalem dit: «Presens hoc templum quartum predicatur. Cuius in penultimo puer Ihesus circumciscus est: preputium cuius in templo ab angelo Karolo Magno presentatum fuit, et ab eo delatum est in Galliis Aquisgrani; postea quidem a Karolo Calvo translatum Aquitanie in pago Pictaviensi apud Carrofum». Fratellus Archidiaconus, dans son *Liber locorum sanctorum terrae Ierusalem*, 1130-1148 (cfr. *Itinera Hierosolymitana* cit., t. II, p. 139) écrit: «(...) in quo templum quartum praedicatur, cuius in penultimo octavo die Natalis puer Jesus circumciscus, cuius praeputium in Jerusalem in templo de coelis ab angelo Carolo Magno regi praesentatum fuit, et ab eo delatum in Gallias Aquisgrani, postea quidem a Carolo Magno Calvo translatum Aquitaniae, in pago Pictaviensi, apud Carnotum, in ecclesia quam ibi in honore Sancti Salvatoris construxit, et regiis bonis amplissimis sub monachali religione locu pletavit, quod usque modo ibi solemniter veneratur». Vers 1165. Johannis Wirziburgensis, dans sa *Descriptio Terrae Sanctae* (cfr. *Itinera Hierosolymitana* cit., p. 237) écrit: «Praeputium ejus in Jerusalem in templo de coelis ab angelo Carolo Magno regi, praesentatum fuit et ab eo delatum in Gallias Aquisgrani, sed postea quidem a Carolo Calvo translatum in Aquitaniam, in pago Pictaviensi, apud Carusium, in ecclesia, quam sibi in honore Salvatoris nostri construxit, et regie bonis amplissimis sub monachali religione locupletavit: quod ex tunc (1165) usque modo solemniter ibi asservatur et veneratur». Cfr. aussi L. A. Vigneras, *L'abbaye de Charroux et la légende du pèlerinage de Charlemagne*, dans «*Romanic Review*», 33 (1941), 2, pp. 121-128.

quelques reliques qu'ils renfermaient un caractère d'authenticité, bâtirent là-dessus plusieurs récits soit en latin, soit en langue vulgaire². L'une des plus anciennes mentions du voyage mythique de Charlemagne en Orient est contenue dans le *Chronicon* du moine Benoît de Saint-André-du-Mont-Soracte³, écrit vers l'an mil. Ensuite, la légende fut propagée par Hugues de Fleury, dans la *Vie de Saint Sardou* (1109) et par une *Descriptio* (1120).

Au XIIe siècle, la légende était si populaire qu'on en demanda l'insertion dans les chroniques de France: «Interponendum sancti Egidii, Iter Ierosolimitanum, Historia Tilpini de Hispania»⁴.

À côté des nombreuses versions clericales et laïques du prétendu voyage de Charlemagne en Terre Sainte, la chanson anglo-normande du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* constitue une œuvre atypique.

Depuis plus d'un siècle, des recherches ponctuelles sur le *Voyage* ont été entreprises par plusieurs spécialistes illustres. Cependant, le jeu de l'in vraisemblable et du réel dans le texte, de même que les travestissements historiques, demeurent un casse-tête pour les philologues. Voici deux questions qui méritent encore qu'on s'y attache: quand notre auteur anonyme décrit le chemin des pèlerins vers la Terre Sainte, invente-t-il les noms des pays et leur emplacement géographique? Et, quand il parle des reliques, est-ce qu'il invente encore de toute pièce la liste de ces objets sacrés, ou s'agit-il de fétiches réellement vénérés au Moyen Âge?

1. L'itinéraire vers Jérusalem

Les critiques ont estimé que l'énumération des pays traversés par l'empereur ne suit pas un ordre rigoureusement géographique:

2. J'envisage consacrer un article aux chroniques rédigées par Hélinand de Froidmont, par Gui de Bazoches et par Pierre Mangeard, tout comme aux autres témoignages latins, français, et italiens de cette légende.

3. Cfr. *Chronicon di Benedetto monaco di S. Andrea del Soratto*, éd. G. Zuccheti, dans *Fonti per la storia d'Italia*, Istituto Storico Italiano, Roma 1920, pp. 113-116; ce texte est étroitement lié au chapitre 16 de la *Vita Caroli Magni* d'Eginhard.

4. La note figure dans le ms. lat. 12710 de la Bibl. Nat., fol. 34, à côté d'une sorte de table de chapitres relatifs à l'histoire de France. Cfr. *Les Grandes Chroniques de France*, publiées par J. Viard, III, Paris 1923, p. xii.

temps perdu que de vouloir mettre de l'ordre dans ces dénominations!

Ils issirent de France, e Burgoine guerpirent, 100
 Loheregne traversent, Baivere e Hungerie,
 les Turcs e les Persaunz, e cele gente haie,
 la grant ewe del Flum passerent a l'Aliee.
 Chevauchet li emperere très par mi croiz partie,
 les bois e les forez, e sunt entrez en Grèce. 105
 Les puis e les muntaines virent en Romanie,
 e brochent a la terre u Deus receut martirie.
 Veient Jerusalem, une citet antive.

«Une fois en Hongrie nous perdons la piste. Comment trouve-t-on des Turcs et des Persans avant d'entrer en Grèce? Quelle distinction faut-il faire entre la Grèce et la Romanie? Qu'est-ce que Croiz partie? Où chercher ce pays fantastique au milieu de telles aberrations?» se demandait G. Paris⁵.

Audacieusement, voire même téméairement, nous aimerions tenter de répondre à ces questions. Peut-être cet itinéraire est-il moins fantaisiste qu'on ne l'a cru: dans notre poème, Charlemagne et les douze pairs sortent de France, quittent la Bourgogne, traversent la Lorraine, la Bavière et la Hongrie (ce chemin ne put être pris que quand les Hongrois furent devenus chrétiens, c'est-à-dire au XIe siècle).

Nous estimons que l'auteur, en parlant des Turcs, des Perses et de la race détestable (v. 103), fait allusion aux Pincenates (ou Petchénègues), une population turkmène qui, à l'époque des premières croisades, occupait une partie des territoires au sud du Royaume de Hongrie et au nord de la Bulgarie, et qui attaquait et tuait souvent les pèlerins, comme lors du passage de ceux qui suivaient Godefroy de Bouillon: «(...) et invenierunt Turcopolas et Pincenates cum eis [les pèlerins] inimicantes»⁶. Les Pincenates faisaient partie des troupes auxiliaires de l'armée byzantine. Odon de Deuil, moine de Saint-Denis, secrétaire et chapelain de Louis VII,

5. G. Paris, *La chanson du Pèlerinage de Charlemagne*, dans «Romania», 9 (1880), p. 26.

6. Cfr. Robertus Monachus, *Historia hierosolimitana*, in *Itinera hierosolymitana* cit., p. 204.

les décrit comme des infidèles, il ajoute que, au cours de la deuxième croisade: «une immense multitude de Pincenates tua un grand nombre des nôtres dans les désert de la Bulgarie»⁷.

Nous nous rallions à l'opinion de Ph. Bennett⁸, qui a proposé d'identifier le «flum» (v. 103) avec le Danube, le Fleuve par excellence au Moyen Age, et le toponyme «[à l'] aliee»⁹ avec Alite: l'-e-géminée étant une graphie anglo-normande. L'Aluta, ou Alute / Alite / Alyta (l'Oltul moderne) est une rivière, affluent du Danube, qui coule dans les vallées au sud du Royaume de Hongrie (l'actuelle Roumanie). Ainsi, le parcours suivi par l'empereur et ses pèlerins dans notre chanson ressemble d'une façon évidente à celui qu'on appelait «le chemin de Charlemagne»: dès l'expédition de Godefroy de Bouillon et de Baudouin de Flandres à Constantinople, la légende se répandit que les armées de Charlemagne avaient tracé la route qui, le long du Danube, menait les croisés vers le Saint Sépulcre: «hic [Godefridus] cum fratribus suis Eustachio et Balduino et magna manu militum peditumque, per Hungariam iter arripuit, per viam scilicet quam Karolus Magnus, incomparabilis rex Francorum, olim suo exercitui fieri usque Constantinopolim praecepit»¹⁰. Cette *via Karoli Magni* avait été aménagée, en réalité, par

7. Odon de Deuil, *La croisade de Louis VII*, publ. par H. Waquet, Paris 1949, p. 41.

8. Ph. Bennett, *Le Pèlerinage: le sens de l'aventure*, dans *Essor et fortune de la Chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, Modena 1984, p. 482 n. 30.

9. D'après E. Koschwitz (*Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, Ein altfranzösisches Heldengedicht*, Altfranzösische Bibliothek, 2, Heilbronn 1879) J. Horrent (*Le Pèlerinage de Charlemagne. Essai d'explication littéraire avec des notes de critique textuelle*, Bibl. de la Fac. de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Paris 1961, p. 29), G. Favati (*Il "Voyage de Charlemagne"*, Ed. critica, Bologna 1965), M. Tyssens (*Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, traduction critique, Gand 1978), et M. Bonafin (*Il viaggio di Carlomagno in Oriente*, Parma, 1987) il faut corriger ce toponyme en Lalice, «une des Laodicées d'Asie Mineure».

10. Cfr. *Roberti Monachi historia Jherosolimitana*, dans *Recueil des historiens des croisades*, Occidentaux, t. II, p. 732. Cfr. aussi *Itinera hierosolymitana*. cit., Introduction par S. De Sandoli, p. ix: «Il primo tratto della via terrestre (...) chiamata a quel tempo "via di Carlo Magno" cominciava da qualsiasi regione del Nord-Europa, fino alle frontiere meridionali dell'Austria e della Slovacchia, e da qui attraversando l'Ungheria, conduceva alla città di Belgrado (...). Da Belgrado

le roi Coloman (en latin Kolomannus)¹¹, dit Coloman le Saint: rien de plus facile que d'assimiler Kolomannus à Karlomagnus.

Après avoir franchi le cours du fleuve, l'empereur s'enfonce, dans sa chevauchée, «très par mi croiz partie» (v. 104).

La formule «Chevauchet li emperere» est répétée quatre fois dans le texte: une fois Charles «chevauchet od sun ruiste barnet» (v. 254); une autre fois «od sa cumpanie grant» (v. 259); puis «Chevalchet li emperere, ne se vait atargeant» (v. 282). Le vers 104 a donc valeur d'incise: le poète ne fait que préciser ce que l'empereur est en train de faire: il a traversé le Danube à l'Alite, maintenant il chevauchet «très par mi croiz partie». On a voulu voir dans cette expression une déformation de *Croatie*, mais n'oublions pas que la Croatie est au nord de la Hongrie et de la Bulgarie!

Favati rappelle pour *partie* le sens "région, territoire"; Horrent, Tyssens et Bonafin se rallient à cette explication et traduisent: «l'empereur s'enfonce dans la région de la Croix»: cependant on est en droit de se demander où se trouve cette étrange région.

Peut-être n'existe-t-elle tout simplement pas, sauf dans l'imagination des philologues.

En effet, le terme «croiz» dans notre texte anglo-normand n'a rien à voir avec la croix: il s'agit, tout simplement, d'un adjectif. *L'Anglo-Norman Dictionary* édité en 1977 à Londres par L. W. Stone et W. Rothwell, à l'entrée «croiz» renvoie au terme «cros»¹², qui peut être employé soit comme adjectif, dans le sens de *hollow* (c'est-à-dire *creux*), soit comme substantif. C'est le lat. pop. *croesus* (probabl. du lat. *corrosus*) qui a donné lieu, en anc. fr., à l'adj. *crues*, *creus*, en anglo-normand à *cros*: le terme «croiz» qui apparaît dans notre texte n'est donc qu'une graphie anglo-normande. Le français moderne connaît l'expression "chemin creux", un chemin encaissé des pays de bocage.

la via entrava dopo qualche chilometro nel territorio della Bulgaria (...) e quindi attraversando le lunghe valli della Morava, Nisava e Morizza, affluenti del Danubio, e passando per le note città di Nissa (...) continuava dritta e agevole fino a Costantinopoli (...).

11. Roi de Hongrie (1095-1116).

12. En anglo-normand, les variantes graphiques de *cros* sont: *cre(o)s*, *croes*, *crois*, *croiz*, et *cr(o)us*.

La description du sud de la Hongrie faite par Odon de Deuil peut nous aider à mieux comprendre la typologie de cette «croiz partie» traversée par Charlemagne: «Les pays situés entre ces villes sont couverts de forêts (...) il y a des ruisseaux, des sources et des prairies en grande quantité. Lorsque je traversais cette contrée, elle me paraissait âpre et difficile à raison de ces montagnes; maintenant elle me semble comme une plaine, comparée avec la Romanie [Roumélie, ou Iconium]. La Hongrie de ce côté est tout entourée d'eaux bourbeuses. (...) Tout ce territoire est en outre couvert d'eau réunie en lacs ou en étangs, et de sources, si toutefois on peut appeler des sources les eaux que tout passant peut découvrir, même en été, en fouillant un peu en terre: il y a de plus le Danube qui arrose cette contrée (...)»¹³.

Il est évident, ainsi, que le territoire traversé par l'empereur dans sa chevauchée est, justement, *corrosus*, creux.

Nos héros traversent ensuite bois et forêts et entrent en Grèce, c'est-à-dire dans l'Empire Byzantin¹⁴: ils ne voient pas Constantinople, puisqu'ils traversent les Dardanelles: ceci est assez clair, puisqu'ils voient, tout de suite, les sommets et les montagnes de Romanie. Bien évidemment, il ne s'agit pas de l'actuelle Roumanie, comme la plupart des éditeurs du *Voyage* l'ont proposé, mais de la «terre des Rum» (du turc *Rum-ili*: à partir du XII^e siècle on appelait *Rum* les sultanats turcs d'Anatolie, région qui avait été «romaine»). Fulcherius, dans son *Historia Hierosolymitana gesta francorum Iherusalem Peregrinantium*, en parle trois fois; Robertus Monachus en parle souvent, tout comme d'autres pèlerins, parmi lesquels Saewulfus¹⁵. D'ailleurs, on vient de lire une attestation du terme Romanie comme synonyme de Roumelie dans le récit du moine Odon de Deuil, qui continue ainsi¹⁶: «Au-delà [du Bras de Saint-George, c'est-à-dire les Dardanelles] est la Romanie, très vaste territoire, hérissé de montagnes couvertes de rochers, qui

13. Odon de Deuil, *La croisade de Louis VII* cit., pp. 31 sqq.

14. Dans le *Voyage*, le terme Grèce ne désigne que Byzance: cfr. v. 47.

15. Cfr. *Itinera Hierosolymitana* cit., I, pp. 99, 103, 105, 135, 137, 139, 209, 253, 255, 259; II, pp. 29, 301.

16. Odon de Deuil, *La croisade de Louis VII* cit., p. 54: «Ultra Romania est, terra latissima montibusque saxosis asperima, meridiana sui parte pertigens usque Antiochiam et in orientali habens Turciam».

s'étend vers le midi jusqu'à Antioche, et confine vers l'orient à la Turquie». Nos pèlerins peuvent, enfin, éperonner leurs montures vers le pays où Dieu fut martyrisé.

Enfin d'après nous, le texte du ms. ne propose aucun itinéraire fantaisiste et incohérent; ce sont peut-être les critiques qui n'ont pas su le suivre:

Ils sortirent de France et quittèrent la Bourgogne,
traversèrent Lorraine, Bavière et Hongrie,
les Turcs et les Perses et ces armées détestables;
à l'Alite, ils franchirent le large cours du fleuve.
L'empereur chevauchet à travers un chemin creux.
Ils traversèrent bois et forêts, et voilà qu'ils sont entrés en
Grèce.
En Romanie, ils virent sommets et montagnes;
ils éperonnent leurs chevaux vers le pays où Dieu fut mar-
tyrisé:
ils voient enfin Jérusalem, une antique cité.

D'ailleurs, tant la septième branche de la *Karlamagnús saga* (qui constitue la *Saga af Jórslafer*) que les versions du *Galien* n'ont pas aidé les savants à mieux comprendre cet itinéraire: les manuscrits *B* et *b* du texte norrois se contentent de dire: «ils allèrent leur chemin à travers tout le pays, comme c'était destiné», tandis que dans le ms. 3351 du *Galien* le parcours change: «ilz passent les mons, vindrent a Romme prendre congié du Pere Saint (...). Puis se mirent sur terre, pour la matiere abregier, et tant exploitierent qu'ilz vindrent en Jerusalem»; et le ms. 1470 simplifie: «Si vint tellement chevauchant qu'ilz passerent Bourgoigne et les monts de Montjou et tous les autres pais et tant qu'ilz arriverent en Jherusalem la cité».

2. Les reliques

Arrivé dans la Ville Sainte, Charlemagne se rend à une église. Comme dans le vers 114 il y a une allusion à «un alter de Sancte Paternostre», la plupart des critiques ont proposé d'identifier cette église avec celle qu'on appelait *Sainte Paternostre*, située hors de la ville, sur le mont des Oliviers. Mais, si l'on veut vraiment croire

que le poète se réfère au lieu où Jésus et les douze apôtres prirent place lors de la Cène, il n'est point exclu qu'il s'agisse de l'ancienne église de Sainte-Marie du Mont-Sion, où Jésus aurait fêté le *seder*¹⁷ et où l'on peut encore admirer les fresques qui remontent aux premières Croisades, quand l'église fut restaurée¹⁸, d'autant plus que:

Mult fu lez <li reis> Karles de cele grant bealté
vit de cleres colurs le muster (de)peinturet
de martirs et de virgines et de granz majestez 125
e les curs de la lune et les festes anvels
e les lavacres curre et les peisons par mer.

De cette église, «ubi Dominus noster dicitur coenasse» et de ses belles peintures parle, en 1165, un pèlerin nommé Johannes Wirziburgensis, dans sa *Descriptio Terrae Sanctae*¹⁹: «Nam in sinistra parte ejusdem ecclesiae, in loco superiori, *depicta* apparet coena, in inferiori, scilicet in crypta, lavatio pedum discipulorum ostenditur exhibita (...) Hae revelationes per picturam demonstrantur factae in loco montis Sion, scilicet in crypta majoris ecclesiae (...). In eadem ecclesia, ad dextram scilicet in introitu ejus, altare designatur locus cum politis tabulis de marmore in modum ciborii, ubi beata virgo Maria, emisso spiritu, praesenti dicitur migrasse saeculo, *ubi est filius suus, Dominus noster Jesus Christus, animam suam in juxta posito pariete, praesentibus apostolis, dipingitur assumere (...)*».

Ainsi que le note G. Paris²⁰, Charlemagne à Jérusalem «a un pied dans le sublime et l'autre dans le ridicule»: dans l'église, l'empereur et les douze pairs s'assoient, naïvement, sur les sièges où ont pris place Jésus et les apôtres. Un Juif arrive et, voyant Charles qui «out fer le vis, si out le chef levé» (v.128), croit qu'il s'agit du Christ, et court chez le patriarche en lui demandant un baptême immédiat (vv. 129-141). Le patriarche déclare la supériorité de Charles sur l'ensemble des rois de la terre (v.158): il est

17. Pâques hebraïques.

18. Cfr. *Gerusalemme, guida della città*, Bologna 1991; voir en particulier Paris, *La chanson* cit., p. 21.

19. Cfr. *Itinera Hierosolymitana*. cit., pp. 265 sqq.

20. Paris, *La chanson* cit., p. 13.

clair, ainsi, que le seul roi au monde auquel Charles peut être comparé est le «roi d'Israël»²¹.

Après, Charlemagne demande au patriarche: «De voz saintes reliques, si vus plaist, me donez, / que porterai en France, qu'en voil enluminer» (vv.160-161), et il reçoit treize reliques (vv. 142-192):

N°	Relique	vers
1.	«Vous aurez sur-le-champ le bras de saint Siméon,	163
2.	je vous ferai apporter la tête de saint Lazare	164
3.	et du sang de saint Etienne, qui fut martyrisé pour Dieu	165
4.	un morceau du suaire de Jésus, qu'il avait sur la tête	170
	quand il fut déposé au sépulcre	
5.	et un des clous qui lui perça le pied,	175
6.	e la sainte couronne qu'il porta sur la tête,	176
7.	le calice qu'il bénit;	177
8.	l'écuelle d'argent [incrusted d'or et de pierres précieuses]	178
9.	et le couteau dont il se servit lors de la Cène	180
10.	de la barbe de saint Pierre,	181
11.	des cheveux de sa tête.	
12.	du lait de la Vierge, dont elle allaita Jésus	187
13.	un morceau de la sainte chemise qu'elle portait	189

Les critiques se sont longtemps interrogés à propos du nombre précis des reliques: sont-elles douze ou treize? Quelques-uns²² considèrent les restes de saint Pierre comme une seule relique; J. Grigsby, même en proposant d'en compter treize, pour plus de

21. *Jean* 1, 49.

22. Paris, Bédier, Favati, Aebischer, Neuschäfer, Bonafin.

sûreté, suggère d'y ajouter encore un soulier de la Sainte Vierge, mentionné par le texte norrois du *Voyage*²³.

«J'ai toujours dit, et je persiste à croire que la longue liste des reliques octroyées à l'empereur par le patriarche a été dressée et glosée par notre auteur dans l'intention d'amuser son public. Il n'est pas impossible, ainsi que je l'ai dit dans *Versions norroises*, que cette liste ait été encore plus longue dans la version primitive», écrit P. Aebischer²⁴.

Nous regrettons de ne pouvoir partager l'idée de l'éminent savant: avant de passer en revue ces *res sacrae*, nous tenons à souligner que nous comptons 13 reliques données par le patriarche à Charlemagne: il y en a une pour chaque paladin, c'est-à-dire qu'il y a une relique pour la réalisation de chaque *gab*; relevons en outre que non seulement il faut compter comme deux les reliques de saint Pierre, mais il faut aussi bien distinguer «le calice» de l'«esquèle» de la Cène (deux objets sacrés qui, d'ici peu, vont acquérir une énorme valeur symbolique dans la littérature du *graal*).

La source de la légende associant à Charlemagne certaines reliques vénérées à Saint-Denis est une *Descriptio*²⁵ latine que son auteur prétend avoir composée en des temps voisins du règne de Charles le Chauve, mais rédigée, en réalité, dans les premières années du XII^e siècle: puisque plusieurs faux actes attribués à Charlemagne ont été composés à Saint-Denis aux environs des années 1124 sous l'influence de l'abbé Suger, il n'est point exclu que ce récit latin date de ces années²⁶. La *Descriptio* a nettement pour but

23. J. Grigsby, *The Relics Rôle in the Voyage de Charlemagne*, dans «Oli-fant» IX (1981), 1/2, p. 30.

24. *Le Voyage de Charlemagne*. cit., p. 88, n.v. 160

25. *Iter Hierosolymitanum* ou *Descriptio qualiter Karolus magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani attulerit qualiterque Carolus Calvus hec ad S. Dionysium retulerit*; nous en possédons deux éditions, la première, due à G. Rauschen, établie d'après deux manuscrits (le cod. lat. 12710 de la BN, datant de la fin du XII^e et le cod. 3 n° 3398 de la Hofbibliothek de Vienne), la seconde due à F. Castets («*Revue des langues romanes*», 4^e série, LVL (1892), p. 417-469), qui reproduit le texte du ms. de la Bibl. de la Fac. de Médecine de Montpellier, n° H 280, datant, lui aussi, du XII^e siècle.

26. Comme l'a bien montré J. Bédier, cfr. *Les légendes épiques, Recherches sur la formation des chansons de geste*, Paris 1926/1929, p. 126.

de rattacher au grand empereur les reliques de la Passion²⁷, le bras de saint Siméon et la chemise de la Vierge (quatre fétiches «protagonistes» aussi de notre petit poème) et d'autres objets sacrés qu'il aurait rapportés de Constantinople, lors de son mythique voyage à Jérusalem, et qu'il aurait déposés à Aix-la-Chapelle: Charles le Chauve les aurait enlevées pour les déposer au trésor de Saint-Denis. Ce récit s'efforça aussi de justifier la célébration de la fête des reliques à Saint-Denis, l'Endit²⁸, et par conséquent de la foire du même nom: elle se tenait depuis le mercredi le plus proche du 11 juin (la Saint-Barnabé) jusqu'au soir du 23 juin. L'Endit aurait été créée par Charlemagne à Aix, puis transférée d'Aix à Saint-Denis par Charles le Chauve: «Preterea ipsum Indictum per univ-ersum imperium suum eodem modo quo Karolus Magnus Aquile Capella, indixit quotannis fieri, ut superius diximus, apud castrum ter beatissimi Dyonisii Ariopagite et stabilivit illud in Domino»²⁹.

Quand on s'occupe des reliques de l'abbaye, on ne peut pas passer sous silence un autre texte latin probablement contemporain de la *Descriptio*, ou même postérieur, la *Detectio corporum*. L'événement auquel le texte est lié est, à l'apparence, marginal: en 1052, les moines de Saint-Emmeran prétendirent être les seuls détenteurs des reliques de saint Denis: indignés, les moines de Saint-Denis firent procéder à une descente dans la crypte où était conservé le corps du saint, afin d'apporter la preuve tangible qu'ils possédaient bien les reliques du saint Aréopagite. Le récit du moine Haymon qui nous relate cette cérémonie mentionne d'autres reliques se trouvant dans la crypte: il s'agissait d'une épine de la couronne du Christ et d'un clou qui fixaient celui-ci à la croix³⁰: «Antequam ad corpora sanctorum perveniat, criptula quaedam aureis

27. À savoir: «*spineam coronam et unum de clavis Domini qui in carne eius infixus fuerat*».

28. Du latin *indicere* associé à *concilium* «fixer la date», «convoquer»; puis, par agglutination de l'article «Lendit».

29. *Descriptio* cit., p. 469.

30. Haymon, *Detectio corporum macharii Areopagite Dionysii sociorumque eius*, Dom. M. Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris 1706, II, p. clxvi-clxxii. Ainsi que L. Levillain (cfr. *Essai sur l'origine du Lendit*, dans «*Revue Historique*», 155 (1927), p. 264) l'a montré, Haymon décrit un événement dont il n'avait pas été témoin direct.

gemmis extrinsecus decorata habetur, in qua duabus seris diligenter munita dominici clavi et coronae servantur pignora». Puisque le moine Haymon dédie son récit à l'abbé Hugon, les critiques sont d'accord pour admettre que ce moine a vécu sous Philippe Auguste.

Ainsi que Mme G. Bautier l'a montré³¹, la célèbre foire du Lendit de Saint-Denis a été mise en train entre juin 1120 et juin 1124. Sans tomber dans les lapalissades, nous ajoutons qu'aucun des actes de Charles le Chauve ne cite les reliques de la Passion, fait incompréhensible si le roi en était vraiment le donateur. En revanche, sur le tombeau de Charles le Chauve, détruit à l'époque de la Révolution, était gravée une épitaphe, mise en place vers 1223³²: les vers qui la composaient mentionnaient effectivement le don des reliques de la Passion, mais ils se référaient évidemment à la légende du voyage de Charlemagne.

Relevons, en outre, que c'est Suger lui-même qui fit composer, d'après le texte de la *Descriptio*, pour le chevet de l'église de Saint-Denis, des vitraux (aujourd'hui détruits) où les scènes du Pèlerinage de Charlemagne en Orient étaient représentées³³.

En 1138-45 l'abbé Suger attesta que Louis VI le Gros lui avait donné personnellement la sainte couronne d'épines. Citons Suger: «quod de sua in manu nostra reddens ut corone spinee Domini prefigeretur, precepit»³⁴.

L'apogée de Saint-Denis se situe au moment de l'abbatit de Suger (1122-1151), qui sut donner à son monastère un rôle et une importance inégalés et qui, pendant la deuxième croisade, fut même régent du royaume (1147-1149).

Le moine Guillaume, qui connut Suger et composa une biographie de l'abbé peu de temps après sa mort en 1151, trace son portrait de cette façon: «Narrabat vero, ut erat jocundissimus, nunc

31. Cfr. G. Bautier, *L'envoi de la relique de la vraie croix à Notre-Dame de Paris en 1120*, dans «Bibliothèque de l'École des Chartres», 129 (1971), pp. 386-397.

32. Cfr. A. Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Etude sur les funérailles (...) des rois de France jusqu'à la fin du XII^e siècle*, Genève 1975, p. 122.

33. Comme l'a souligné autrefois Bédier, *Les légendes épiques* cit., IV, p. 172.

34. Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. trad., H. Waquet, Paris, 1929, p. 276 et n. 4.

sua, nunc aliorum, quae vel vidisset, vel didicisset gesta virorum fortium, aliquotiens usque ad noctis medium»³⁵. Ainsi, Suger ne dédaignait pas d'exercer son talent de conteur. Il savait également que certaines prétentions de l'abbaye n'étaient pas défendues par les actes, que ceux-ci avaient été perdus ou qu'ils n'avaient jamais existé: il travailla à réparer ces lacunes des archives. Naquit alors l'acte de 1124, qui fut dicté par Suger lui-même: il manquait aux religieux de Saint-Denis un diplôme royal leur garantissant la possession indiscutée de la foire du Lendit instaurée en l'honneur des reliques du Golgotha (cet acte de Louis VI, dont l'importance pour notre enquête est fondamentale, date de juin 1124)³⁶. Par contre, l'acte de 813 est un faux rédigé en 1124: il prétend que l'abbaye a reçu de Charlemagne des privilèges extraordinaires: Charlemagne déclare que les rois de France ne pourront désormais être couronnés qu'à Saint-Denis, *caput omnium ecclesiarum regni*; il faut souligner cependant que Saint-Denis ne fut jamais l'église du sacre: cette prérogative lui fut disputée victorieusement par la cathédrale de Reims: il s'instaura alors, grâce à Philippe Auguste, l'habitude d'une cérémonie complémentaire qu'on appela, justement, le «couronnement».

Or, nous aimerions attirer l'attention sur le fait que la scène initiale de notre poème s'ouvre par un «ré-couronnement»:

Un jur fu <li reis> Karles al Seint-Denis muster:
reout prise sa corune, en croiz seignat sun chef, 2
e ad ceinte s'espee <duint> li ponz fud d'or mer

Cela nous rappelle un événement historique: c'est-à-dire le fait que le roi Philippe Auguste fut couronné une seconde fois à Saint-Denis, lors du couronnement de sa femme Isabelle de Hainaut, le 28 mai 1180.

35. *Vita Sugerii*, liv. II, dans Suger, *Œuvres complètes (De Administratione ...)*, éd. Lecoy de la Marche, Société de l'Histoire de France, Paris 1867.

36. Cfr. Bautier, *L'envoi de la relique* cit. Voici le passage essentiel de cet acte: «Praeterea omnimodam potestatem omnemque justitiam atque universas consuetudines nundinarum Indicti, quoniam prefatum Indictum honore et reverentia sanctorum reliquiarum, clavi scilicet et coronae Domini, apostolica auctoritate, archiepiscoporum et episcoporum confirmatione, antecessorum nostrorum regum Franciae constitutione constitutum est, in perpetuum condonavimus». Une bulle d'Innocent II datée du 9 mai 1131, à Rouen, confirme ce diplôme.

Li empereres resguardet la reine sa muillers 5
 Ele fut ben corunee al plus bel e as meuz

Les plus anciens instruments du sacre conservés à Saint-Denis, les éperons et l'épée (que l'on considérait comme "Joyeuse", l'épée légendaire de Charlemagne), se rattachent à cette cérémonie, de même que les deux couronnes "du roi et de la reine" utilisées pour la même occasion. La "couronne du roi" était également nommée "la couronne de Charlemagne". Philippe Auguste légua à Saint-Denis ses couronnes d'or, selon la coutume qui remontait à Louis VI (on possède un acte de donation de Louis le Gros, daté de 1120, avec lequel il restitue à Saint-Denis la couronne de son père; c'est le premier document qui fasse allusion à la coutume des rois de France de déposer leur couronne de sacre au monastère «jure et consuetudine regum Francorum»).

Par le faux acte de 813, Charlemagne déclare encore que les rois donneront chaque année quatre besants à l'église de Saint-Denis en reconnaissance de leur sujétion. On peut se demander si les vers 58-59 de notre poème ne font pas allusion à cet acte:

Li emperere de France, cum il fud curunez, 58
 E out faite s'offrende al autel principel (...)

Le premier roi qui déposa annuellement les quatre besants d'or sur l'autel de Saint-Denis fut, exactement, Philippe Auguste.

2. 1. Reliques de saints

On doit remarquer qu'avant les Croisades, même si de très nombreuses reliques sont rapportées d'Orient, et particulièrement de Terre Sainte, il semble rarement s'agir de corps saints: ces reliques sont essentiellement de la terre ou des pierres des lieux saints.

Il faut souligner, en outre, que les quatre saints dont Charlemagne reçoit des *res sacrae* (Étienne, Lazare, Pierre et Siméon) ont été contemporains du Christ: évidemment, cela rend plus vraisemblable le fait que le patriarche de Jérusalem en possède des restes; la tradition est en fait la seule preuve possible en ce qui concerne les *reliquiae veteres*, c'est-à-dire les reliques du Christ, de la Vierge, des apôtres et des saints des premiers âges, pour lesquels

personne n'avait rédigé des documents d'authentification. Ce qui nous intéresse le plus, c'est que les noms des quatre saints sont, d'une façon ou d'une autre, tous liés à Saint-Denis, à la foire du Lendit et au parcours des pèlerins et des marchands qui y arrivaient en provenance de Paris.

Siméon est un personnage de l'Évangile de saint Luc (2, 25 ss.), qui, lors de la présentation de Jésus au Temple, le proclama comme le Messie annoncé par les Prophètes: «Et voici, il est un homme à Ierousalaim, de son nom: Shim'on. Cet homme juste et fervent attend le réconfort d'Israël. Le souffle sacré est en lui. Il vient par le souffle au sanctuaire. Les parents y font entrer le petit enfant Iéshoua. Il le prend dans ses bras, bénit Elohîm et dit: (...) «Maître, selon ton dire! Oui, mes yeux ont vu ton salut» (...).

Comme nous l'avons déjà remarqué, le bras-reliquaire du saint appartenait au trésor de Saint-Denis dont il était une des pièces les plus importantes; il est toujours cité depuis la composition de la *Descriptio* (1120/1124?) avec les deux reliques de la Passion: «Partem scilicet spinee corone Domini et octo spinas cum robore ubi infixae fuerunt et unum de clavis ac frustrum de cruce ipsius et sudarium, et beatissime Marie semper virginis interulam quam in ipso partu habuit ac fasciam qua strinxit eum in presepio, et *brachium sancti senis Symeonis* et alia multa». La tradition en attribuait la donation à Charlemagne.

En forme de bras dressé, le reliquaire d'or est décrit par Dom M. Félibien, en 1706³⁷: il était souligné de pierres précieuses au poignet et au bord de la manche; le petit personnage couronné, en demi-ronde bosse, qui surgissait dans sa main, évoquait le Christ-enfant que le vieillard Siméon reçut dans ses bras. Le bras-reliquaire fut fondu en 1794.

Le rôle joué par cette relique dans notre texte est double: tout en renvoyant au trésor de Saint-Denis, elle témoigne de la singularité de Charlemagne: soit saint Siméon, soit le patriarche de Jérusalem, reconnaissent, toute proportion gardée, la majesté du personnage qu'il saluent dans le Temple.

37. Dom M. Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France* cit.

Lazare est, dans l'Évangile de Jean, le frère de Marthe et de Magdaleine, resuscité par Jésus.

Bien qu'à Saint-Denis il n'y ait aucune relique de la tête de saint Lazare, il nous semble évident que l'auteur du *Voyage* fait, ici, pour ainsi dire, de deux pierres un coup: il renvoie son "lecteur", ou bien son "auditoire", à l'iconographie de saint Denis, avec la tête coupée; en outre, le personnage de Lazare fait aussi penser au banquet durant lequel Miriam parfume Jésus (Jean 12. 1 ss.), et on sait que le banquet, dans notre chanson anglo-normande, joue un rôle capital.

Le culte du crâne (qui a une valeur magico-religieuse) appartient au plus vieux fond des religions indo-européennes. La décapitation des cadavres a été constatée à Saint-Denis même, où Viollet-le-Duc³⁸ découvrit, le siècle dernier, un grand nombre de sarcophages certainement mérovingiens, dont la plupart contenaient des corps privés de leur tête: les reliquaires des «chefs» de nombreux saints céphalophores (Denis d'abord) ne firent que perpétuer cette coutume. Plusieurs saints parleront après leur décollation, ils exprimeront l'ardeur de l'amour divin et témoigneront en faveur de la Résurrection (dans ce sens, Lazare était sans doute le saint le plus digne de foi).

Même si, comme nous venons de le dire, à Saint-Denis il n'y a aucune trace d'une relique de saint Lazare, il vaut la peine de signaler qu'on y vénérât la «rafle» (la peau du visage) du ladre guéri par Jésus³⁹: d'après la légende cette relique aurait été arrachée de la face d'un lépreux par le Christ. Au temps de Dagobert le «ladre» s'était caché dans l'abbatiale pendant la nuit précédant les cérémonies officielles de la dédicace; il fut trouvé guéri le lendemain matin et raconta qu'il avait vu le Christ en personne procéder à la dédicace de l'église.

Passons aux deux dernières reliques de saints: pendant longtemps le nom de saint Denis fut associé au nom de saint Pierre: la

38. Cfr. E.-E. Viollet-le-Duc, *Les tombes de Saint Denis*, dans «Revue archéologique», 1861, p. 348

39. N° 204 de l'inventaire de 1634. Cfr. aussi la déclaration en bref de 1505: «(...) la rafle du ladre qui fut guery de sa lepre par Nostre Seigneur, la nuyct que fut ladicte eglise dediée, pour porter tesmoignage que Nostre Seigneur a dediée icelle eglise».

basilique de Saint-Denis avait été premièrement dédiée à saint Pierre, jusqu'au moment où la gloire du saint local, premier évêque de Paris et apôtre des Gaules, réussit à évincer définitivement celle de Pierre.

En consultant l'inventaire du trésor de Saint-Denis rédigé en 1634⁴⁰, nous avons découvert que l'abbaye possédait des reliquaires contenant des restes de saint Pierre et de saint Étienne: «Cy dedans sont plusieurs ossemens et reliques de plusieurs corps saintz cy apres declarez: (...) st. Pierre (...), st. Etienne (...)»⁴¹. En outre, «13th. century documents witness the presence [à Saint-Denis] of part of saint Peter's head»⁴².

On peut s'interroger sur le fait qu'à Saint-Denis il y a des reliques de saint Pierre, qui, selon la tradition devraient être conservées à Rome. Peut-être pourrions-nous faire un pas de plus et nous demander comment on peut expliquer le transfert de la Ville éternelle à l'église au nord de Paris.

Comme l'a dit A. de Mandach⁴³, les reliques sont les véritables protagonistes de la matière de *Fierabras*: «Le souvenir d'une 'Destruction de Rome' par les Sarrasins en 835 a sans doute permis d'élaborer la chanson qui porte ce nom, et qui forme le prologue du *Fierabras* proprement dit. Les Sarrasins réfugiés en Espagne avec les saintes reliques font que Charlemagne et ses preux viennent dans ce pays afin de récupérer les objets sacrés. D'après le *Fierabbraccia ed Ulivieri* italien (...) une partie des reliques retourne à Rome, et l'autre reste en France, en particulier à Saint-Denis (...). Il est aussi possible que la *Chanson de Fierabras* originale situe le dépôt des reliques uniquement en France, et que la version italienne ait ajouté, comme consolation pour les Italiens, la mention d'une remise partielle à Rome»⁴⁴.

40. Cfr. B. de Montesquiou-Fezensac, *Le trésor de Saint-Denis, inventaire de 1634*, avec la collaboration de D. Gaborit-Chopin, Paris 1973.

41. de Montesquiou-Fezensac, *Le trésor de Saint-Denis* cit., p. 237.

42. Cfr. A. Walters Robertson, *The Service-Books of the Royal Abbey of Saint-Denis*, Oxford 1991, p. 62 n.

43. A. de Mandach, *Naissance et développement de la chanson de geste en Europe, V, La Geste de Fierabras*, Genève 1987, p. 65.

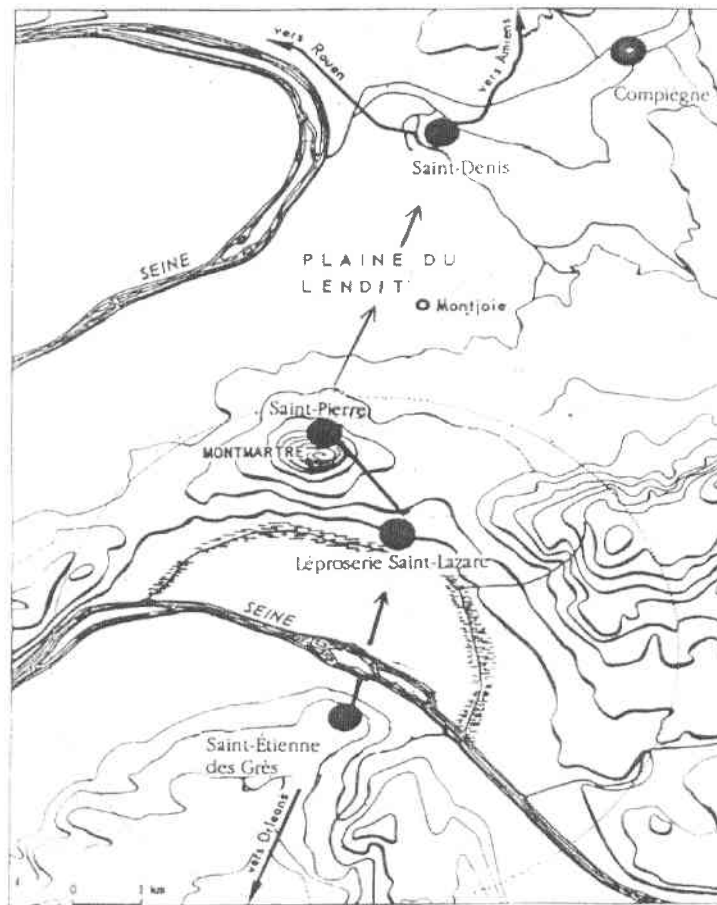
44. *Ibid.*, p. 64.

N'est-il donc pas curieux que l'auteur anonyme du *Voyage* parle tout simplement des "reliques velues" de saint Pierre? À notre avis, la raison la plus plausible de ce choix est qu'il connaît, au moins, un récit semblable à celui du *Fierabras primitif*: en ne mentionnant que les poils de la barbe et une mèche de Pierre, il se tire, pour ainsi dire, d'embaras: il ne va pas être contraint de raconter les longues péripéties des reliques volées par les Sarrasins et récupérées par Charlemagne. D'ailleurs, il a déjà raconté comment l'empereur a été amené à promettre au patriarche de Jérusalem d'ouvrir un front contre les Arabes en Espagne, et il a déjà fait allusion au désastre de Roncevaux (vv. 228-232).

Il faut ajouter encore que jusqu'au VI^e siècle, le Christ est représenté imberbe, ensuite il est toujours représenté barbu: dans l'iconographie médiévale, les apôtres (sauf saint Jean) l'étaient aussi, de même que Charlemagne et ses barons de France. Leur chevelure étant dissimulée par le haume, l'exposition de leurs barbes fleuries est sans doute une façon de s'affirmer comme les héritiers de la noble race de ces «rois chevelus» (*reges criniti*) qu'Eginhard nous peint *crine profuso, barba submissa*. En outre, à l'époque de Philippe Auguste on ne vénérât à Saint-Denis rien de moins qu'une mèche de Jésus!

Revenons aux reliques de saint Étienne: c'est l'abbé Suger lui-même qui parle des restes du «sancti protomartyris Stephani» soit dans son *De Administratione*, soit dans une charte de 1140, avec laquelle il renouvelle l'obligation de célébrer l'anniversaire de Charles le Chauve⁴⁵: il les rattache, tout comme le bras de saint Siméon, les reliques de la Passion et celles de la Vierge, à la – légendaire – donation faite par «Karolus imperator tertius» (c'est-à-dire Charles le Chauve) à l'abbaye. Qui plus est: des reliques de saint Étienne (le sang était la relique "classique" du protomartyre lapidé) étaient conservées et vénérées aussi dans l'église homonyme qui était la deuxième station du parcours des pèlerins visitant, pendant l'Octave de saint Denis (du 9 au 16 octobre), les églises liées aux différents épisodes de la vie du saint Aréopagite (Saint-Étienne aurait été sa première cathédrale).

Il pourrait s'agir d'un pur hasard, mais sur la route de Paris à Saint-Denis il y avait (et il y a toujours) la léproserie de Saint-Lazare et l'église de Saint-Pierre (à Montmartre: lieu du martyre de saint Denis): le fait que tous les saints cités dans le *Voyage* soient liés à Saint-Denis ne peut donc être considéré comme fortuit. Voici le schéma du pèlerinage "en miniature" de Paris à Saint-Denis, qu'on peut tracer en suivant le parcours des reliques de saints dont il est question dans le *Voyage*:



45. Cfr. Suger, *Œuvres complètes*, cit., II, p. 59

2. 2. Reliques du Christ

2. 2. 1. Le suaire

À notre avis, il est important de se demander s'il s'agit du linceul *dans* lequel Jésus-Christ, selon la tradition, fut mis au tombeau, et qui représente l'image du Seigneur.

Pour l'Église, aujourd'hui, il n'y a qu'un seul *suaire*, celui de Turin, dit «Sindon» (ou «Sydoine»), qui livre l'image d'un cadavre crucifié qu'il a enveloppé.

P. Vignon, dans son livre⁴⁶ consacré, en 1902, au linceul du Christ a bien expliqué comme le mot *suaire* (σουδάριον) et le mot *sindon* dans les textes évangéliques désignent, en effet, la même chose: une bande d'étoffe qu'on pouvait rouler, à la façon d'un tapis, en commençant par une extrémité, et finissant par l'autre. Saint Jean spécifie que le suaire avait été placé «sur la tête de Jésus» (20, 7).

Vers l'an 570, un pèlerin anonyme (qui à la suite d'un malentendu sur le début de son récit, a été appelé Antoinin de Plaisance, au lieu d'Anonyme de Plaisance) parcourut les lieux saints et en fait une description détaillée⁴⁷: sur la rive du Jourdan, il a vu une caverne dans laquelle il y avait le *sudarium* qui fut sur le front du Seigneur: «in ipso loco dicitur esse sudarium qui fuit in fronte Domini», ou, suivant une autre rédaction du même récit: «sudarium quod fuit super caput Iesu». Le pèlerin ne mentionne aucune image portée par ce linge.

Le *sudarium* qui avait été sur la tête de Jésus était vénéré à Jérusalem au temps du pèlerinage d'Arculfe, évêque venu de Gaule, qui séjourna pendant neuf mois dans la Ville Sainte; ses souvenirs ont été fixés par écrit lors d'un séjour dans le monastère de l'île de Jona, à l'ouest de l'Écosse⁴⁸. Arculfe dit avoir vu lui-même le *sudarium*, vers 680: il ne mentionne pas d'image sur ce linge. Selon les savants, ce suaire est probablement celui mentionné par le

46. P. Vignon, *Le linceul du Christ, étude scientifique*, Paris 1902.

47. Cfr. *Antonini Placentini itinerarium*, éd. G. Geyer, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* 39, 1898, pp. 168 et 201.

48. Le passage sur le *sudarium* se trouve dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* 39, pp. 235-238.

Commemoratorium de casis Dei vel monasteriis, bref catalogue des sanctuaires dressé pour l'empereur Charlemagne vers 808⁴⁹.

C'est au XII^e siècle que les pèlerins commencent à citer les linges sépulcraux du Christ parmi les reliques que possédait l'empereur de Constantinople: ils commencent à parler d'un suaire qui représentait l'image du Seigneur. En 1150, un pèlerin anglais anonyme mentionne encore un «sudarium, quod fuit super caput ejus»⁵⁰. Mais la mention la plus intéressante est celle faite par Robert de Clary, en 1203⁵¹: «(...) Et entre ches autres en eut un autres des moustiers, que on apeloit Medame Sainte Marie de Blakerne, où li Sydoines, là où Nostre Sires fut envelopes i estoit, qui ciascuno des venres se drechoittous drois, si que on i pooit bien veir le figure Notre Seigneur. Ne ne seut on onques, ne Grieu, ne Franchois, que chis Sydoines devint, quand la vile fu prise».

Un érudit italien, P. Solaro, au début de notre siècle, a tenté de combler la lacune de cent cinquante ans qui subsiste entre la quatrième croisade (1204-1205) et 1353, date à laquelle un grand seigneur de Champagne, le comte Geoffroy 1^{er} de Charny fit don du Suaire de Constantinople à une abbaye qu'il venait de fonder à Li-rey. Voici donc comme P. Solaro⁵² raisonne: les Croisés mirent à sac la ville de Constantinople, mais ils respectèrent la chapelle de Blachernes: le fait est historique. Un évêque de Troyes, Garnier de Trainel, qui faisait partie de l'expédition, fut chargé de conserver dans son habitation toutes les reliques que la chapelle impériale renfermait. Il en disposa à sa convenance et sans avoir aucun compte à rendre à cet sujet. L'évêque fit parvenir en Europe un grand nombre d'objets précieux: on connaît la liste de ces objets et le suaire n'y figure pas. C'est ici que commence l'hypothèse. P. Solaro estime que l'évêque avait conservé le suaire, mais il mourut à Constantinople en 1205. C'est à ce moment, peut-être,

49. *Commemoratorium de casis Dei vel monasteriis*, éd. T. Tobler et A. Molinier, *Itinera Hierosolymitana et descriptiones Terrae Sanctae bellis sacris anteriora*, I, 1879, p. 301.

50. Cfr. Vignon, *Le linceul du Christ* cit., p. 198.

51. Robert de Clary, *La conquête de Constantinople*, éd. Ph. Lauer, Paris 1924.

52. P. Solaro, *La S. Sindone che si venera a Torino illustrata e difesa*, Torino 1901.

que le suaire devint, d'une façon illégitime, la propriété d'un de ses officiers: on connaît le noms de ces derniers, c'étaient des champenois. L'un d'eux était apparenté à un ancêtre du comte de Charny. C'est ainsi que le suaire aurait passé dans la famille de ce dernier.

Est-ce que ces histoires peuvent nous aider à identifier le *Sindon* avec le suaire dont il est question dans le *Voyage*?

En premier lieu, n'oublions pas que l'auteur du *Voyage* ne mentionne aucune image du Christ sur le suaire que le patriarche de Jérusalem donne à Charlemagne (il n'aurait manqué de le faire, si quelques images sacrées étaient visibles sur ce linceul); en second lieu, la présence du *Sindon* est attestée à Constantinople jusqu'à l'an 1205: même si on ne connaît pas la date exacte de la composition de notre texte, il nous paraît presque impossible que l'on ait tenté d'associer à Charlemagne une relique arrivée en France au XIII^e siècle.

Pourtant, comme nous venons de le voir, un fil rouge lie le nom d'Arculf et le "suaire sans image" qu'il vit à Jérusalem vers 680, à Charlemagne et au *Commematorium de casis Dei vel monasteriis* daté de 808.

Voici une autre indication précieuse pour notre enquête: une description du sanctuaire de Constantinople vers 1190⁵³ signale qu'au IX^e siècle, entre les reliques ici vénérées, il y avait un linceul: «item pars linteaminum quibus crucifixum Christi corpus meruit involvere iam dictus Arimatensis Joseph»⁵⁴. Le texte rappelle ensuite que ce linceul et une partie de la couronne d'épines avaient été amenés en France par Charlemagne et donnés par Charles le Chauve à Compiègne en Gaule. Or, selon la *Descriptio* un suaire aurait été rapporté par Charlemagne de son pèlerinage de Jérusalem à Aix-la-Chapelle, puis Charles le Chauve l'aurait apporté à Compiègne: «Nam sudarium Domini Cumpennii dimisit»⁵⁵.

Grâce au livre de Ian Wilson, *The mysterious shroud*⁵⁶, nous apprenons que «the cloth Arculf saw in Jerusalem was almost certainly the so-called holy shroud of Compiègne, destroyed in the French Revolution».

53. *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Bibliothèque Vaticane, ms. Reg. Christ. 712, f. 91; éd. R. Riant, 1877-1878.

54. Cfr. *ibid.*, p. 217.

55. Cfr. *Descriptio*, p. 469.

56. I. Wilson, *The mysterious shroud*, New York 1986, p. 103.

Nous découvrons ainsi que la même tradition liée à Charlemagne concernait l'origine de la relique du bras de saint Siméon, des reliques de la Passion de Saint-Denis et celle du Suaire de Compiègne⁵⁷.

Au XV^e siècle, Jehan Bagnyon, dans le premier livre de son *Fierabras*, exploitera encore le thème du mythique voyage de Charlemagne en Terre Sainte: la plupart du temps il suit, selon son propre aveu, le *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais (qui, pour le pèlerinage, s'inspire de la *Descriptio* latine): la translation de la relique du Saint Suaire du Christ de Constantinople en France y figure en bonne place. Jehan Bagnyon tient à soutenir l'authenticité du Saint Suaire, propriété du duc et de la duchesse de Savoie (celui qui est conservé aujourd'hui à Turin): d'après lui le linceul sacré fut déposé par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, il fut ensuite transféré à Genève, à Plainpalais, où il était exposé depuis son entrée solennelle en février 1453.

2. 2. 2. Reliques de la Passion: «un des clous de ses pieds, la sainte couronne qu'on lui mit sur la tête»

En parlant de Saint-Denis, nous avons déjà fait allusion aux reliques de la Passion. Selon la version officielle de Saint-Denis, ces reliques furent rapportées de Constantinople par Charlemagne; il vaut la peine de le souligner encore une fois: nous n'avons nulle nouvelle du clou et de la couronne d'épine jusqu'au diplôme de Louis le Gros (1124) étudié ci-dessus.

Dans l'iconographie, jusqu'au XIII^e siècle, les clous qui fixent le Christ à la croix sont quatre. Il est donc fort probable que l'auteur du *Voyage* en mentionnant «un des clous que il out en sun ped» (v.175) ait à l'esprit un pareil crucifix.

À l'époque de l'abbé Suger, la relique de la sainte épine fut placée à l'intérieur d'un énorme cabochon de zircon chatonné dans une couronne en or, dite "sainte": il en subsiste différentes représentations⁵⁸ qui montrent une couronne d'un seul tenant, surmontée par

57. En ce qui concerne ce suaire cfr. B. Morel, *Le Saint Suaire de Saint-Corneille de Compiègne*, dans «Bulletin de la Société historique de Compiègne», XI (1904), pp. 116-117.

58. Voir, en particulier, la *Messe de saint Gilles* de la National Gallery de Londres, et la *Vierge de la famille de Vicq* de Fans Pourbus, Paris, église Saint-Nicolas-des-Champs.

quatre fleurs de lis, sur le bandeau de laquelle il y avait cinquante grosses perles et douze pierres précieuses.

2. 2. 3. Le calice que Jésus bénit lors de la Cène, l'écuelle d'argent et le couteau dont il se servit

Il est évident que les reliques de la Cène anticipent, d'une certaine façon, l'épisode du "dîner des *gabs*". Mais nous avons constaté jusqu'ici que presque chaque relique mentionnée dans le poème est liée à la légende du pèlerinage de Charlemagne en Terre Sainte.

Est-ce le cas aussi de la plus importante des reliques de la Cène, le calice?

Puisqu'en littérature le calice⁵⁹ bénit par Jésus va devenir, d'ici peu, le saint *graal*, nous nous sommes demandé s'il est possible de retrouver une trace de cet objet dans quelques églises. Notre question nous semblait naïve. Cependant, en consultant les *Poetae latini aevi carolini*⁶⁰ on découvre non seulement qu'à Saint-Florent du Mont-Glonne (en Autriche) on vénérât le calice de la Cène, mais aussi que ce calice y aurait été apporté par Charlemagne:

Olim pius rex Carolus magnus ac potentissimus
fecit locum devotius pro beati virtutibus.
Terris datis fecundis auxit honorem largius
et praebuit vasculum coena Dei magnificum.

2. 2. 4. Reliques de la Vierge: la chemise et le lait dont elle allaita Jésus

L'auteur de la *Descriptio* latine mentionne une «interula» de la Vierge, c'est-à-dire une chemise, apportée par Charlemagne en France de la Terre Sainte.

Gaston Paris a affirmé⁶¹: «quant à la chemise de la Vierge que la légende latine et notre poème s'accordent à citer, (...) elle n'appar-

59. L'épisode de la bénédiction du calice est raconté par saint Matthieu (26, 26-27), par saint Marc (14, 23-24), par saint Luc (22, 20) et par saint Paul, dans la *Première lettre aux Corinthiens* (11, 23-25).

60. Éd. par D. Dümmler, Böhlau Verlag, Berlin, t. II, p. 146-48 (*Versus de eversione monasterii Glonnensis*).

61. Cfr. Paris, *La chanson* cit., p. 36.

tient pas à l'abbaye de Saint-Denis. (...) Quant aux reliques qui ne se trouvent ni dans la *Descriptio* ni dans le résumé norois, c'est-à-dire (...) du lait de la Vierge, il est probable qu'on les montrait aussi, au XI^e siècle, dans quelques églises de France». Nous nous permettons de contredire l'illustre romaniste. En consultant l'inventaire de 1634 – un document essentiel à l'étude de l'ancien trésor de Saint-Denis⁶² – on découvre qu'à Saint-Denis on gardait bien un reliquaire en or de la Vierge à l'enfant, du XIV^e siècle (aujourd'hui au Louvre): il s'agit d'un reliquaire qui en avait remplacé un autre en bois plus ancien: ce reliquaire conserve «des vestemens de Notre Dame»⁶³; dans la main droite, la statue de la Vierge tient une fleur de lis d'or: la face du lis était autrefois recouverte de plaques de cristal de roche, abritant les reliques du lait⁶⁴. Une curiosité: le "lait de la Vierge" se «présentait sous forme d'une poudre blanche, pure, semblable à de la pierre pulvérisée»⁶⁵.

Il est intéressant de citer ce que Franco Sacchetti, auteur italien du XIV^e siècle, écrit⁶⁶ à propos de la relique du lait de la Vierge: «(...) veramente solo il vizio dell'avarizia fa di molti inganni nelle reliquie; che è a dire che non è cappella che non mostri aver del latte della Vergine Maria! Ché, se fusse come dicono, nessuna sarebbe più preziosa reliquia, (...) ed e' si mostra tanto latte per lo mondo, dicendo esser del suo, che, se fosse stata una fonte ch'avesse più di rampollato, quello si basterebbe».

3. La vertu des reliques

Ne<l> dusés ja penser, dame, de ma vertu!

56

Le pèlerinage à Jérusalem et le passage à Constantinople permettent à Charles de rapporter à Paris des reliques dont les vertus protectrices et miraculeuses se manifestent très vite:

62. Cfr. de Montesquiou-Fezensac, *Le trésor de Saint-Denis* cit., p. 137

63. Cfr. *ibid.*, p. 115.

64. Cfr. *Le trésor de Saint-Denis*, Catalogue de l'Exposition, Musée du Louvre. Paris 12 mars-17 juin 1991, Paris, RMN, 1991, p. 248.

65. Cfr. F. de Mély, *La relique du lait de la Vierge*, «Revue Archéologique», 1890, pp. 4-5.

66. Cfr. *Trecentonovelle*, LX, a c. di A. Lanza, Firenze 1993.

Les reliques sunt forz, Deus i fait granz vertuz 192
 Illoc juit uns contraiz, set anz out ke ne.s mut:
 tut li os li crussirent, li nerf sunt (es)tendut,
 ore sailt sus en pez: unkes plus sains ne fud!

Charlemagne les dépose dans une riche châsse d'or qu'il confie à Turpin⁶⁷. Sur la route vers Constantinople, les reliques exercent encore leur force:

Les reliques sunt forz, granz vertuz i fait Deus, 255
 qu'il ne venent a ewe, n'en partissent les guez,
 <qu'il> n'encuntrent aveogle (ki) ne seit reluminez;
 les cuntrez i redrescent et les muz funt parler.

On doit remarquer que les miracles de type "christique", de la guérison du paralytique (vv.193-95), des muets qui parlent et des aveugles qui voient (vv. 257-58) se produisent à Jérusalem, ou en présence du patriarche pendant le voyage vers Constantinople.

En étudiant l'histoire de Saint-Denis, nous avons découvert un fait curieux: en 1196 les moines de l'abbaye réussirent à arrêter une inondation par l'ostension en procession des reliques du clou, de la couronne d'épines et du bras de saint Siméon. Ce miracle, qui ressemble d'une façon évidente au *gab* de Bernard, nous est relaté par les historiens de Philippe Auguste⁶⁸: «Sacer vero conventus Beati Dionysii portans secum clavum Domini et spineam coronam et sancti senis Simeonis brachium (...) dicentes "per hec signa sue sancte passionis reducat Dominus aquas istas ad locum suum", et paucis diebus, Domino placato, reverse sunt aque ad alveum suum». Le hasard a voulu que les vers 791-793 de notre poème font presque écho au texte latin: «Deus i fist grant vertut pur amur Carlemaigne: / l'ève ist de la citet, si s'en vait par les plaines, / rentret en sun canal, les rives en sunt pleines».

67. Les deux inventaires (de 1534 et de 1634) du trésor de Saint-Denis décrivent, avec minutie, un reliquaire carolingien d'or dit "l'Esclain de Charlemaigne", dont parle aussi l'abbé Suger, qui le nommait le *crista*.

68. Cfr. *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe Auguste*, éd. F. Delaborde, Paris 1882-1885, 2 vol.

3. 1. Deuxième étape: Constantinople

C'est à Constantinople que la vertu des treize fétiches est mise à l'épreuve par les treize protagonistes de l'aventure des *gabs*. Grâce aux reliques trois de ces *gabs* vont être accomplis. Cet accomplissement ne représente pour le public moderne aucun coup de théâtre; pourtant, dans une chanson de geste comme la *CdR*, le rôle miraculeux des reliques n'est pas si évident: il suffit de lire la laisse CLXXII pour le comprendre. Roland, proche de la mort, aimerait détruire Durendal et s'écrie:

«E! Durendal, cum es bele e seintisme!
 En l'oriét punt asez i ad reliques: 2345
 La dent seint Perre e del sanc seint Basilie
 E des chevels mun seignor seint Denise
 Del vestement i ad seinte Marie.

Mais les quatre reliques ne vont exercer aucun pouvoir surnaturel!

Dans la dite Version Bleue du *Fierabras*⁶⁹, au contraire, les reliques font des miracles⁷⁰ et sauvent les pairs. Or, ce qui nous a frappé le plus, c'est la ressemblance entre l'épisode de l'apparition de l'ange dans notre texte et celui de l'intercession de Charlemaigne auprès de Dieu dans la Version Bleue du *Fierabras*, quand un ange annonce la victoire prochaine d'Olivier:

Voyage		Fierabras (V.B.)	
E ad fait les reliques aporter devant lui;	667	Karles leva sa main, si s'est saigniés de Dé.	
(...) Atant est vus un angele qui Deus i aparut,	672	Atant es vous l'angle qui jeta grant clarté	1235
e v<i>nt a Carlemaigne, si l'ad releved sus:		Que Diex i envoia, li rois de maïsté	
«Carles, ne l'esmaer. Ço te mandet Jhesus:		Très devant Karlemaigne s'est l'angles arestés:	

69. Cfr. de Mandach, *Naissance* cit., p. 123. Éd. A. Kroeber et G. Servois, Paris 1860. En ce qui concerne les miracles cfr. vv. 5255 sqq.: «Ha Deus!» ce dist dus Namles, «or ai bien esprouvé / que ce son les reliques Jhesu de maïsté!...» / Et respondent li conte: «Tuit sommes avivé, / quant a garant avons la sainte Trinité»; et vv. 3533 sqq.

70. Cfr. vv. 3534 sqq. et vv. 5120 sqq.

des gas qu'ersair desistes,
 grand<e> folie fud 675
 "ne gabe<re>z mes hume"
 ço.t(e) cumandet Christus.
 Va di fai cumencer, ja n'en <i>
 faldrat uns».

«Empereres, dist il, pourcoi
 desconfortés?
 La bataille ert vaincue et li cans
 ert finés;
 Oliviers le vaincra, mais moult
 ert ains irés» 1240

Alors que dans la *CdR* les anges sont presque toujours messagers de malheurs et de tristes batailles (cfr. v. 836 ss.; v. 2528 ss.; v. 3992), dans ces deux cas ils annoncent des victoires. Bien sûr, ce n'est qu'un détail, mais nous sommes convaincus que ce détail ne doit pas être négligé, car dans la Version Bleue du *Fierabras*, on retrouve presque les mêmes reliques qui apparaissent dans notre texte. Cette version est la seule qui mentionne la foire du Lendit, soit dans son prologue, soit dans son épilogue: ainsi qu' André de Mandach l'a montré⁷¹ ces renvois attestent que la Version Bleue doit être postérieure à juin 1120, ou même à juin 1124: «elle semble avoir été composée entre juin 1121 / juin 1124 et 1210»⁷².

Le *Voyage* et la Version Bleue du *Fierabras* ont d'autres points en commun; voyons lesquels:

4. Tableau synoptique: le *Voyage* et la Version Bleue du *Fierabras*

<i>Voyage</i>	vers	<i>Fierabras</i> (V.B.)	vers
		<i>Prologue: «cette chanson a été trouvée à Saint-Denis, où le manuscrit demeurait caché depuis plus de 150 ans. À ceux qui l'écouteront elle apprendra comment Charlemagne reconquit la couronne, le clou, l'écriveau vénéré et les autres reliques qui, portées à Saint-Denis, y furent distribuées au Lendit». Résumé de la Destruction de Rome.</i>	
<i>Après la messe: Altercation entre Charlemagne et la reine.</i>	5-56	Après la messe, au moment où l'empereur et ses barons vont se mettre à table, arrive le sarrasin Fierabras. Défi de Fierabras.	145-188
		Altercation entre Charlemagne et Roland.	
Un ange annonce la victoire prochaine des douze pairs et de Charlemagne (grâce aux treize reliques).	667-677	Un ange annonce la victoire prochaine d'Olivier (grâce à une relique du Christ).	1235-1240
Victoire d'Olivier (réalisation de son <i>gab</i>).	727-734	Victoire d'Olivier.	1245 -1252

71. Cfr. de Mandach, *Naissance* cit., pp. 123-125.

72. Cfr. *ibid.*, p. 125.

Grâce au secours de Dieu, l'eau d'un fleuve augmente et s'enfle: ainsi le gab de Bernard est achevé.	771-779	Grâce au secours de Jésus-Christ, l'eau d'un fleuve (le Flagot) augmente et s'enfle: l'inondation sauve Richard.	4365-4369
Victoire de Charlemagne sur le roi Hugon (sans bataille rangée).		Victoire de Charlemagne sur les Sarrasins (après une bataille rangée).	
Procession, messe, dîner et divertissements.	816-836	Dîner et divertissements qui se prolongent jusqu'à la nuit.	6124-6136
Départ de Charlemagne et des douze pairs pour la France avec les reliques.	849-857	Après la messe, départ de Charlemagne et des paladins pour la France avec les reliques.	6157-6174
Arrivée a St.-Denis. Partage des reliques.	858-870	Arrivée a St.-Denis. Partage des reliques. Origine de la foire du Lendit.	6189-6206

Epilogues:

Voyage		Fierabras (V.B.)	
(...) e vunt a Saint Denis, al muster sunt entret	863	Au baron Saint Denis fu grans li assamblee (...)	6195
Karlemaines se culget a oreisuns, liber.		Illuec fu la couronne partie et devisee:	6197
Quant il ad Deu preiet, si s'en est relevez,		une partie en fu a Saint Denis donnee	
le clou et la corune si ad mis sur l'auter,		et un cleu ensemen, c'est veritésprovee.	
et les altres reliques depart par sun regnet.		A Compiagne est li signes, a l'eglise honnerée.	6200
		Des saintimes reliques fu la le desevee;	
		maint present en fist Karles par France loee,	
		en l'onor Dieu en fu mainte eglise honnerée,	
		la foire du Lendi fut par ce estoree.	

Quelle leçon pouvons-nous dégager de cette enquête?

D'abord, il est certain que les treize reliques qui apparaissent dans le *Voyage* n'ont pas été "inventées" par l'auteur. D'ailleurs, la vision de Constantinople comme pays de cocagne, elle non plus n'était pas loin de la vérité historique⁷³: on s'en rend compte en lisant, encore une fois, le récit d'Odon de Deuil⁷⁴: «Là se trouve le palais que l'on appelle Blakerne (...). De toutes parts on n'y voit que dorures et peintures de couleurs variées; la cour est pavée en marbre avec une habileté exquise, et je ne saurais dire ce qui contribue le plus à donner un grand prix ou une grande beauté à ce palais, de l'art merveilleux qui s'y déploie, ou des précieux matériaux qu'on y trouve (...). En dedans, et au pied des murailles, sont des terrains vacants, sur lesquels s'exercent la charrue et le hoyau». N'est-il donc pas surprenant d'apprendre que justement là

73. Cfr. M. Schlauch, *The Palace of Hugon de Constantinople*, dans «Speculum», VII (1932), pp. 500-514.

74. Odon de Deuil, *La croisade de Louis VII* cit., IV, pp. 44 sqq.

où notre auteur anonyme nous montre le rois Hugues le Fort conduisant «sa carue», on exerçait vraiment la charrue?

C'est en effet le rôle de ces fétiches qui a suscité le plus de désaccords entre les savants: il se sont demandé si le poète faisait l'éloge des objets sacrés. Même s'ils produisent un effet comique incontestable⁷⁵, il ne faut pas oublier que dans un texte très sérieux comme les *Grandes Chroniques de France*⁷⁶, les mêmes reliques («une partie de la sainte corone, un des sains clous (...), le suaire Nostre Seignor, la sainte chemise Nostre Dame (...), et la destre du buen viellart saint Symeon, et moult d'autres rsaintes reliques») en guérissant «CCC et I malade» produisent, involontairement, à nos yeux de lecteurs modernes, un effet encore plus comique: «Si estoit de si très grand vertu, que CCC et I malade furent gari en cele heure (...). Cil uns malades, qui fu par desus les CCC, avoit languï près de XX anz en III manieres de maladies, car il avoit perdue la veue, l'oïe et la parole (...). Mais uns n'en volons pas lessier, qui avint en un enfant. Cil enfes avoit la senestre main et tout le costé sec (...) mès en cele heure que li sains clos fu traiz hors du vaissel d'alabaustre ez il ot atouchié l'air, li enfes recovra plaine santé et vint corant à l'église. (...) longue chose seroit à raconter les vertuz qui là avindrent tandis com li empereres i demeroit; une multitude ausi come sanz nombre d'avugles i furent enluminé, XII demoniaque i furent delivré du deable, VIII mesel i furent gueri, XV paralitique reçurent plaine santé, XIII clop i furent redrecié, XXX manc et LII boçu furent gueri (...)».

Ces fétiches ont un fondement historique et un destin réel indéniabile, encore qu'il ait été négligé par la plupart des savants: «Je me garderai comme du diable de ces reliques et de leur histoire», écrivait P. Aebischer⁷⁷.

Jusqu'à présent, les philologues ont cru que seules quatre reliques citées dans le poème étaient liées au mythique voyage de Charlemagne en Terre Sainte. Or, comme le tableau ci-dessous le montre bien, au moins dix reliques sur treize sont liées à ce voyage

75. De même que les reliques énumérées par Boccace dans la nouvelle de Frate Cipolla, *Decameron*, VI, 10.

76. *Les Grandes Chroniques de France* cit., III, chapp. VIII sqq.

77. P. Aebischer, *Les versions norroises du Voyage de Charlemagne en orient: leurs sources*, Paris 1956, p. 166.

légendaire, de ces dix reliques huit étaient vénérées à St.-Denis, et une à St.-Corneille de Compiègne (abbaye qui était affiliée à St.-Denis et qui, dès 1149, passa même sous sa dépendance). Dès 1124 les reliques conservées à l'abbaye vont devenir l'objet d'un culte assez rentable pour St.-Denis: cette date peut donc être considérée comme le *terminus a quo* pour la rédaction de notre chanson. Comme l'a remarqué Ph. E. Bennett⁷⁸: «les interprétations les plus importantes [du *Voyage*] se divisent en trois groupes: celles qui mettent en vedette les reliques et prennent ainsi parti en faveur d'une production dionysienne plus ou moins édifiante; celles qui croient à une origine celtique, surtout irlandaise; celles qui trouvent dans le poème une interprétation parodique ou satirique, quelle que soit son origine». Sans doute l'abbaye de Saint-Denis et une bonne partie des reliques qu'elle conservait sont présentes dans le texte, alors que, dans les versions norroises, la liste est différente, dans la mesure où les reliques de Saint-Denis n'avaient aucun intérêt pour le public norrois. Par ailleurs, on ne saurait nier le caractère comique du *Voyage*, qui fait son propre charme (la devise de notre auteur semble être "make love, not war", et la performance sexuelle d'Olivier en est la preuve). Charlemagne nous est présenté comme un *rex facetus*, qui prononce lui aussi son *gab*. Cependant le poète semble attentif à ne jamais trop ridiculiser Charlemagne ni les pairs, et lorsqu'il les place dans une situation scabreuse, la suite des événements atteste que Dieu veille toujours sur eux. On ne doit pas oublier que ce ne sont pas les seules reliques qui permettent aux Francs d'accomplir leurs gabs: c'est Dieu en personne qui en est responsable, et les reliques sont présentées comme un autel portatif devant lequel Charles prononce sa prière (et même si l'ange ordonne à Charles et au pairs, au nom du Christ, de ne plus jamais dire de galéjades, il les assure du soutien de Dieu). Donc le roi de Constantinople ne se trompe pas, quand il dit à Charles: «Je sais que Dieu vous aime» (796). Les accomplissements des *gabs* sont ainsi des véritables *gesta Dei per Francos*: le don des reliques par le patriarche est le témoignage de la supériorité spirituelle de Charlemagne, et c'est cette supériorité qui lui vaut le succès dans les épreuves et la soumission du roi Hugon.

78. Bennett, *Le Pèlerinage de Charlemagne* cit., p. 475.

Charles effectue ainsi un véritable pèlerinage (comique) à Jérusalem, plutôt qu'un simple voyage. D'ailleurs, le titre donné à notre texte par le manuscrit n'était ni *Voyage*, ni *Pèlerinage*: «Ci commence le livre comment Charles de France voit in Jerusalem et pur parolz sa feme a Constantinople pur vere roy Hugon».

APPENDICE

Tableau des reliques citées dans le texte

Relique	Est-Elle Lièe, Selon La Tradition, Au Voyage De Charlem En Terre Sainte?	Appartenait-Elle Au Trèstor De St.-Denis?
le bras de st. Siméon	oui	oui
le chef de st. Lazare	?	non
reliques de st. Étienne	oui	oui
reliques de st. Pierre	oui	oui
le suaire de Jésus	oui	non (elle fut gardée à Saint-Corneille de Compiègne)
le saint clou	oui	oui
la sainte couronne	oui	oui
le calice de la Cène	oui	non (elle fut gardée à Saint-Florent du Mont-Glonne)
l'écuelle de la Cène	?	non
le couteau de la Cène	?	non
du lait de la Vierge	oui	oui
la sainte chemise de Marie	oui	oui